

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE260

présenté par
Mme Bregeon, rapporteure

ARTICLE 15

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de la mise en œuvre par l'autorité administrative du premier alinéa de l'article 16 de la loi n° ... pour faire face à une menace pesant sur la sécurité d'approvisionnement en électricité »

les mots :

« du rehaussement par l'autorité administrative de leur plafond d'émissions de gaz à effet de serre prévu à l'article 16 n° ... du ... portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat pour faire face à une menace sur la sécurité d'approvisionnement en électricité de tout ou partie du territoire national ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.

Il s'agit de reprendre plus précisément les termes de l'article 16.